

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes d'études supérieures
École de travail social
Faculté des sciences sociales
Cycle: 2024-2025
Date: 21 mai 2025

I. Programmes évalués

- Maîtrise en travail social
- Doctorat en travail social

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

Le rapport d'évaluation final des programmes mentionnés ci-dessus a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b), le rapport d'évaluation externe rédigé à la suite de la visite, ainsi que (c) les commentaires du directeur (intérim) de l'école de travail social et la réponse de la doyenne de la Faculté des Sciences sociales, Victoria Barham.

La visite externe a eu lieu les 28 et 29 octobre 2024, et a porté sur les programmes d'études supérieures. Les membres de l'équipe évaluatrice étaient Elda Savoie de l'Université de Moncton et André-Anne Parent de l'Université de Montréal.

Lors de la visite, les personnes évaluatrices externes ont rencontré le vice-provost associé aux études supérieures et postdoctorales, Christopher Fennell, la doyenne de la Faculté des sciences sociales, Victoria Barham, la vice-doyenne aux études supérieures, Sylvie Frigon, le gestionnaire, administration des études supérieures, Terry Kruyk, ainsi que des membres du corps professoral, du personnel de soutien et de la population étudiante.

III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes¹

FORCES

Les programmes de maîtrise et de doctorat de l'École de travail social se distinguent par :

- Une identité claire dans le caractère francophone en contexte minoritaire
- L'accent sur l'équité et la diversité dans le contenu des programmes
- L'engagement envers la réconciliation et la décolonisation
- Les possibilités d'agir à titre d'assistante ou d'assistant d'enseignement et faire partie des équipes de recherches
- Le partenariat avec l'Hôpital Montfort ainsi que son Institut du savoir Montfort
- Un environnement d'études et de travail de haute qualité
- Un site web très bien documenté.

¹ Selon l'ensemble des documents préparés lors du processus d'évaluation, fréquemment cités de manière textuelle.

En sus, le programme de maîtrise se distingue par :

- La possibilité de le terminer en un an pour les personnes qui possèdent déjà un baccalauréat en travail social.
- Un haut niveau de succès des finissants sur le marché du travail
- Un parcours académique de haut calibre et un encadrement de très haute qualité
- Le stage terrain, qui permet les liens entre la recherche et la pratique
- Une grande diversité de personnes étudiantes
- La diversité des stratégies pédagogiques dans les cours et la diversité des modes d'évaluation
- La pertinence du contenu au regard des enjeux et des besoins de la société actuelle

Finalement, le doctorat se distingue par :

- La qualité scientifique et la diversité du corps professoral
- La volonté d'aider et de soutenir la réflexion critique des étudiantes et étudiants, tout en démontrant de la souplesse dans le processus d'évaluation.
- Une bibliothèque dotée d'une diversité de matériel pour appuyer la recherche.

DÉFIS

La mission de l'École de travail social, qui a été mise à jour en 2017, pourrait être revue afin de s'assurer qu'elle soit toujours d'actualité.

Dans le programme de Maîtrise, peu de cours optionnels sont offerts, en dépit des informations sur le site web.

L'absence du corps professoral en personne à l'École fait en sorte qu'il est difficile pour les personnes étudiantes de développer un sentiment d'appartenance et ainsi de s'impliquer activement au sein de l'École.

En comparaison avec le programme de doctorat en français, qui jouit d'une très bonne visibilité, le programme de doctorat en anglais doit être révisé.

En général, les cours offerts en anglais sont limités.

La charge de travail des coordonnatrices dans le bureau de la formation pratique est lourde, limitant ainsi leur capacité à s'investir auprès de tous les milieux de stages pour maintenir des relations de travail et de réseautage, mais aussi pour recruter de nouveaux milieux.

Pour le 3e cycle, la difficulté à obtenir des bourses de la part des grands fonds est un enjeu. Aussi, le financement pour les étudiantes et étudiants internationaux est limité.

IV. Sommaire et évaluation du plan d'action proposé ²

Les recommandations des personnes évaluatrices externes ont été attentivement considérées par la direction de l'unité scolaire, puis incorporées dans un plan d'action examiné par le comité d'évaluation des programmes d'études supérieures (CÉPÉS) lors de sa rencontre tenue le 21 mai 2025.

La direction de l'unité scolaire a accepté toutes les recommandations de l'évaluation externe. Les actions à entreprendre et le calendrier sont clairement définis et ont été approuvés par le décanat de la faculté. Le CÉPÉS est satisfait de la réponse et du plan d'action de l'unité scolaire.

V. Conclusion

L'exercice d'évaluation a permis de confirmer la force et la stabilité des programmes offerts et d'identifier des recommandations pour leur amélioration continue. Les membres du Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures remercient les personnes évaluatrices externes pour leur évaluation détaillée ainsi que toutes les parties prenantes impliquées avec ce processus d'évaluation universitaire périodique.

VI. Calendrier et échéances

Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats obtenus sera soumis au plus tard le 15 décembre 2026.

Le prochain cycle d'évaluation périodique, qui ne devra pas dépasser les huit ans, sera déterminé avec l'École de travail social selon la prochaine demande de renouvellement de son agrément auprès de l'ACFTS.

² La réponse et le plan d'action de l'unité scolaire sont en annexe.

Réponse de l'unité et plan d'action

Faculté :

- Faculté des sciences sociales

Unité :

- École de travail social

Programme(s) évalué(s) :

- Maîtrise en travail social
- Doctorat en Philosophie Travail social

Cycle périodique :

- 2024-2025

Date de soumission :

- 28-03-2025

Commentaires généraux :

Le 3 février 2025, la direction des programmes de maîtrise et de PhD en travail social a pris connaissance du rapport d'évaluation externe produit dans le cadre de son évaluation périodique. Nous sommes satisfaits de cette évaluation positive de notre programme d'études supérieures. Puisque les programmes d'études supérieures en travail social sont engagés à offrir une expérience de formation et de recherche exceptionnelle, nous sommes heureux de constater que les évaluatrices externes ont trouvé que nos programmes de maîtrise et de doctorat sont d'excellente qualité, que la satisfaction des personnes étudiantes est élevée et qu'aucun problème majeur concernant le programme, les objectifs d'apprentissage, les cours ou la gestion des programmes n'a été découvert. Le rapport d'évaluation souligne en particulier « la qualité de l'encadrement, la flexibilité, la pensée critique et le soutien envers le cheminement étudiant » comme des forces importantes. Il indique aussi que toutes les personnes impliquées dans l'enseignement, les stages de maîtrise et le soutien administratif sont très appréciées par les personnes étudiantes. Le rapport formule six recommandations, dont trois sont considérées comme hautement prioritaires. Nous prenons toutes les recommandations au sérieux et nous sommes convaincus que notre programme d'études supérieures sera encore plus fort. Les recommandations et nos réponses sont incluses ci-dessous.

Recommandation 1 (maîtrise) : Augmenter l'offre de cours optionnels

Réponse de l'unité :

Acceptée si des ressources supplémentaires le permettent.

Nous sommes d'accord avec cette première recommandation, illustrée par le fait que pour l'année 2024-25, nous n'avons pu offrir que cinq cours optionnels en français aux deuxièmes et troisièmes cycles. Compte tenu de ce phénomène, nous allons mettre en place des procédures permettant l'augmentation de l'offre de cours optionnel à la maîtrise à court et à moyen terme.

Il est cependant important de mentionner au préalable que l'Université d'Ottawa est dans une période de restriction budgétaire et que, dans ce contexte, notre École est soumise (comme de nombreuses autres unités de la Faculté des sciences sociales), à un certain nombre de contraintes, notamment quant au nombre minimum de personnes étudiantes dans les cours des cycles supérieurs. Il est même probable que le ratio dans les cours optionnels de maîtrise, pour les années à venir, se maintienne à environ 20 personnes étudiantes par cours (incluant des personnes étudiantes d'autres programmes). Ce contexte préoccupe le corps professoral en ce qui a trait à l'expérience étudiante et c'est pourquoi nous avons réfléchi à un certain nombre d'actions à mettre en place.

Réponse du décanat :

La Faculté des sciences sociales est prise entre l'arbre et l'écorce : nous devons utiliser la même enveloppe budgétaire pour financer l'offre de cours ET l'appui financier aux étudiants diplômés. Il est évidemment souhaitable d'augmenter le nombre de cours optionnels, pour autant qu'on n'augmente pas les dépenses (par exemple, à travers la réduction dans le nombre de cours ailleurs). On va essayer de mettre en œuvre cette proposition, mais pour l'instant le coût de renonciation est très élevé. La doyenne appuie fortement l'action 3, et encourage l'École également à étudier la possibilité de collaborer avec la Laurentienne ou Moncton afin de monter un cours optionnel à distance dans chaque institution, et répartir le contingentement dans ces deux cours de façon équitable entre les deux institutions.

Actions à entreprendre pour la recommandation 1 :

Action 1
Description : Augmentation de 1 cours optionnel à la maîtrise. La possibilité d'augmenter le nombre de cours optionnels à la maîtrise fait suite à la fusion de 2 cours obligatoires à la maîtrise (entrée en vigueur : automne 2025) et le financement par le CNFS de salaires APTPUO à l'École de travail social.
Niveau de priorité*: 1
Attribué à: Personne directrice de l'École
Échéancier : Septembre 2025 (déjà mis en œuvre : un cours optionnel de plus a été ajouté pour 2025-26)
Modification au programme? Non

Action 2
Description : Augmentation de 1 cours optionnel à la maîtrise. La possibilité d'augmenter le nombre de cours optionnels à la maîtrise fait suite à la fusion de 2 cours obligatoires à la maîtrise (entrée en vigueur : automne 2025) et le financement par le CNFS de salaires APTPUO à l'École de travail social.
Niveau de priorité : 2
Attribué à : Personne directrice de l'École
Échéancier : Janvier 2027
Modification au programme? Non

Action 3
Description : Développer des cours optionnels conjointement avec d'autres disciplines connexes au travail social (droit, féminisme, sociologie, criminologie, etc.). Cette stratégie permettrait d'augmenter l'offre de cours à cotes conjointes sans budget additionnel.
Niveau de priorité*: 3
Attribué à : Personne responsable des études supérieures
Échéancier : Janvier 2028
Modification au programme? Non

Recommandation 2 (maîtrise) : Soutien administratif au bureau de la formation pratique

Réponse de l'unité :

Acceptée si des ressources supplémentaires le permettent.

Rappelons en premier lieu que l'équipe de la coordination des stages et de la formation pratique regroupe deux personnes employées, soit Jacynthe Mayer, qui assume la coordination des stages et de la formation pratique au programme de maîtrise depuis février 2009, et Annie Mercier, qui assume la coordination des stages et de la formation pratique au programme de premier cycle depuis août 2016. Ces deux personnes supervisent tous les aspects de la formation pratique tant sur le plan pédagogique qu'administratif et ont un rôle équivalent aux personnes membres du corps professoral dans la gouvernance de l'École de travail social.

Le poste de Jacynthe Mayer (stage, études supérieures) est un poste de gestionnaire. Conséquemment, le poste de coordination des stages du baccalauréat (Annie Mercier) est sous sa supervision. Jacynthe Mayer supervisait également le poste d'adjointe aux stages et à la formation pratique, un poste à temps complet et permanent, jusqu'au départ à la retraite de la personne adjointe en 2018 (non remplacé), ce qui a directement contribué à l'augmentation de la charge administrative de la formation pratique.

Ainsi, et afin de permettre aux coordonnatrices des stages et de la formation pratique d'assumer pleinement

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

leurs rôles de soutien et de suivi des stages, certaines tâches ont dû être réévaluées, notamment en raison du départ à la retraite de l'adjointe mentionnée dans le paragraphe précédent (comme l'enseignement des cours des coordonnatrices, qui a été réduit à deux cours par année au lieu de trois cours). Néanmoins, malgré ces changements, la charge administrative pour le bureau de la formation pratique reste importante et permet uniquement à l'équipe de la coordination des stages et de la formation pratique de maintenir les liens avec les milieux communautaires et institutionnels (pour les lieux de stage), mais pas d'en créer de nouveaux. Aussi, la réalité des milieux de stages change constamment et plusieurs milieux n'ont plus la capacité d'accueillir des personnes étudiantes à chaque session. Les coordonnatrices devraient donc pouvoir s'assurer d'avoir de nouveaux milieux pour répondre au nombre de stagiaires qui iront en stage chaque session. Si la Faculté des sciences sociales a mis en place un nouveau portail pour la gestion des exigences de stages (immunisations, antécédents judiciaires, etc.) qui, à moyen et long terme facilitera cette partie du placement en stage, il n'en demeure pas moins que des actions peuvent être mises en place par l'École de travail social. Elles sont présentées ci-dessous.

Réponse du décanat :

La doyenne est très, très sensible aux préoccupations soulevées. Les défis de gestion de stage sont réels. Pourtant, les contraintes budgétaires étant très pressantes, il est vraiment important d'évaluer nos stratégies et procédures pour essayer de gagner en efficacité aussi. J'appui donc fortement les deux actions proposées.

Actions à entreprendre pour la recommandation 2 :

Action 1
Description : Processus de révision complète de la gestion des stages.
Niveau de priorité* : 2
Attribué à : Personne Coordonnatrice des stages et de la formation pratique au programme de maîtrise
Échéancier : Janvier 2026
Modification au programme? non

Action 2
Description : Nous allons suivre de près l'évolution financière de l'École de travail social en collaboration avec le décanat afin de dégager à moyen terme des ressources humaines pour assurer un soutien administratif (deux jours par semaine).
Niveau de priorité* : 2
Attribué à : Personne directrice de l'École
Échéancier : Septembre 2026
Modification au programme? non

Recommandation 3 (maîtrise) : Que le corps professoral soit davantage en présence à l'école de travail social

Réponse de l'unité :

Acceptée sans condition.

L'absence physique du corps professoral de l'École de travail social dans les locaux de l'Université est un problème qui a été soulevé par la communauté étudiante, mais aussi par le personnel administratif de l'École et plusieurs personnes professeurs. En premier lieu, il convient de préciser que notre École n'est pas un cas isolé sur ce point. En effet, plusieurs départements et Écoles constatent également cet absentéisme du corps professoral, en particulier depuis la pandémie de COVID-19. Ainsi, la non-présence physique du corps professoral pose plusieurs problèmes comme le déficit de liens sociaux entre collègues, mais aussi une expérience étudiante appauvrie. Dans ce contexte, il nous est apparu important et urgent d'agir. Ainsi, nous avons déjà mis en place un certain nombre d'actions.

Réponse du décanat :

La doyenne appuie fortement les actions proposées. C'est en fait un modèle qui devrait être partagé à l'échelle du campus. **BRAVO !!!!**

Actions à entreprendre pour la recommandation 3 :

Action 1
Description : L'absentéisme du corps professoral a été discuté lors d'une réunion du CEDI (Comité pour l'Équité, la diversité et l'inclusion) à l'automne 2024. Pour favoriser la présence physique du corps professoral et de la communauté étudiante, nous avons mis sur pied les « Vendredis de l'École ». Ces « Vendredis » consistent en des conférences ou des potlucks mensuels au sein des locaux de la Faculté des sciences sociales. Nous avons choisi de tenir ces conférences les vendredis car les séminaires de stage de maîtrise (2 ^{ème} année) ont déjà lieu les vendredis matin. Ainsi, nous nous sommes assurés d'une présence minimale de personnes professeurs et de personnes étudiantes de 2 ^{ème} année de maîtrise lors des « Vendredis de l'École ». Les trois premières activités furent d'ailleurs très appréciées tant par la communauté étudiante que par celle des personnes professeurs.
Niveau de priorité* : 1
Attribué à : Personne responsable du CEDI (Comité pour l'Équité, la diversité et l'inclusion)
Échéancier : Janvier 2025 (déjà mis en œuvre)
Modification au programme? Non

Action 2
Description : Journées d'écritures. Une personne professeure est disponible à son bureau deux journées par semaine (les mercredis et vendredi) durant les mois d'avril et de mai pour répondre aux questions des personnes étudiantes qui sont en rédaction. Un budget de la FSS a d'ailleurs été dégagé pour fournir aux personnes étudiantes du jus, du café et des collations.

Niveau de priorité*: 1
Attribué à : Personne professeure de l'École désignée
Échéancier : Avril 2025 (déjà mis en œuvre)
Modification au programme? Non

Action 3
Description : Comités en présence. Les comités du premier cycle et des études supérieures) ainsi que les assemblées demeurent en présence physique. Aucune formule virtuelle ni même hybride ne sera permise, à moins d'accommodements requis par le Secteur de Santé et bien-être de l'Université.
Niveau de priorité*: 1
Attribué à : Personne directrice de l'École
Échéancier : Septembre 2025 (maintien de la politique de l'École)
Modification au programme? Non

Action 4
Description : Discussion entre collègues sur les processus à mettre en place pour accentuer la présence physique des personnes professeures à l'École. Des échanges sont prévus dans les différents comités (assemblées de l'École de travail social, Comité des études supérieures; CEDI – Comité pour l'Équité, la diversité et l'Inclusion, Journée pédagogique).
Niveau de priorité*: 3
Attribué à : Personne directrice de l'École; personne responsable des cycles supérieures; personne responsable du CEDI
Échéancier : Janvier 2028
Modification au programme? Non

Recommandation 4 (maîtrise) : Actualiser la mission de l'École

Réponse de l'unité :

Acceptée sans condition.

Comme mentionné dans le rapport d'autoévaluation, l'École de travail social a repensé sa mission à l'hiver 2017 en collaboration avec les divers personnes actrices de l'École dont la communauté étudiante. La [mission révisée](#) a été votée en assemblée le 21 mars 2017 et demeure sur le site Internet de l'École en français et en anglais. Depuis cette date, un processus de consultation continue de la mission de l'École a eu lieu auprès des (a) personnes professeures régulières et professeures à temps partiel ; b) coordonnatrices des stages et de la formation pratique ; c) personnes superviseuses de stages et personnes employeuses ; d) communauté étudiante des trois cycles. Rappelons ici que ces processus de consultation/ discussion ont donné lieu à l'élaboration de deux plans d'action : Décolonisation/autochtonisation et Équité-Diversité-Inclusion. Ainsi, il

va de soi que la mission de l'École de travail social continuera à être actualisé par les personnes actrices sus-mentionnées, au sein notamment des comités suivants (CÉDI; Cercle Kinistòtàdimin, comité des études supérieures et du premier cycle) ainsi qu'aux assemblées dépermentales (instance décisionnelle).

Réponse du décanat

De nouveau, **BRAVO !!!!**

Actions à entreprendre pour la recommandation 4 :

Action 1
Description : Consultation formelle de révision de la mission de l'École au sein des comités de l'École de travail social (Études du premier cycle, Études supérieures, Cercle Kinistòtàdimin, CÉDI)
Niveau de priorité*: 2
Attribué à : Personne directrice de l'École
Échéancier : Septembre-octobre 2025
Modification au programme? Non

Action 2
Description : Consultation sur la mission de l'École à l'Assemblée départementale et approbation.
Niveau de priorité*: 2
Attribué à : Personne directrice de l'École
Échéancier : Novembre-décembre 2025
Modification au programme? Non

Recommandation 5 (doctorat) : Explorer différentes options de soutien financier

Réponse de l'unité :

Acceptée sans condition.

Nous sommes d'accord avec les personnes étudiantes que le financement au doctorat est bien le nerf de la guerre pour la complétion des études de troisième cycle. C'est d'ailleurs pourquoi, chaque année, nous invitons fortement l'ensemble des personnes étudiantes admissibles à faire des demandes de bourses à l'externe et que nous leur offrons un encadrement de qualité dans ce processus, dans le sens où, en plus des ateliers offerts à ce sujet par la faculté, chaque personne superviseure révise en détail les demandes faites par leurs personnes étudiantes (celles qu'elles dirigent).

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Dans ce contexte, on peut constater le taux de succès important des bourses externes. Comme déjà mentionné dans le rapport, en incluant les personnes actuellement inscrites au doctorat qui viennent de recevoir des bourses externes d'un organisme subventionnaire provincial ou fédéral, 75 bourses ont été octroyées depuis l'année 2016-2017 ; 26 bourses proviennent d'un financement sous concours d'autres sources. De plus, pour cette même période de temps, c'est entre 86,4% et 100% des personnes étudiantes qui ont bénéficié de la bourse d'admission pour les quatre années de leurs études.

Néanmoins, malgré ce taux de succès important de nos personnes étudiantes doctorales aux bourses de recherche, certaines personnes étudiantes demeurent sous financées. C'est pour pallier ce sous-financement que nous espérons que les différentes actions que nous mettons en place pourront aider les personnes étudiantes.

Réponse du décanat :

L'École doit être félicitée pour son engagement par rapport au financement des étudiants, et la doyenne appuie sans réserve les actions préconisées. En outre, la doyenne encourage (i) la création des liens de recherche avec l'hôpital Montfort et le Royal, avec l'objectif de faire embaucher des étudiants diplômés en tant qu'assistants de recherche ; (ii) un effort encore plus important pour appuyer Cyndy Wylde qui collabore avec l'équipe de Advancement afin de sécuriser des bourses pour les étudiants autochtones.

Actions à entreprendre pour la recommandation 5 :

Action 1
Description : Organiser, au sein de l'École de travail social, à chaque mois de septembre, un atelier complémentaire à celui organisé par la Faculté des sciences sociales pour les demandes de bourses externes. Cet atelier est d'autant plus pertinent que les personnes étudiantes internationales seront pour la prochaine rentrée universitaire admissibles aux bourses fédérales.
Niveau de priorité*: 2
Attribué à : Personne responsable des cycles supérieures
Échéancier : Septembre 2025
Modification au programme? Non

Action 2
Description : Embauches de personnes étudiantes dans les projets de recherche des membres du corps professoral dans un contexte où plusieurs collègues viennent de recevoir pour les 5 prochaines années des subventions de recherche importantes (se chiffrant en millions de dollars).
Niveau de priorité*: 2
Attribué à : Personnes professeures identifiées comme personne chercheuse principale sur des subventions de recherche
Échéancier : Septembre 2025

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Modification au programme? Non

Action 3

Description :

Demander comme travail de mi-session dans le cours obligatoire de doctorat TSO 7502 *Étude avancée des théories et des pratiques d'intervention sociale* (offert à l'automne), le projet de recherche tel qu'exigé par les bourses fédérales afin que la personne étudiante puisse avoir une version corrigée supplémentaire du projet qu'elle soumettra aux concours de bourses fédérales.

Niveau de priorité*: 2

Attribué à : Personne professeure responsable du cours TSO 7502

Échéancier : Automne 2025

Modification au programme? Non

Action 4

Description :

Poursuite de la tradition à l'École de fournir des bourses sur des critères autres que compétitifs :

- Bourse Michèle Kérisit (en 2025 : 12 784 \$, attribuée à une étudiante au PhD)
La personne candidate doit : 1. être une femme qui détient le statut de résidente permanente (ou avoir soumis une demande de résidence permanente), d'étudiante internationale (avec permis d'études), d'étudiante réfugiée (statut protégée) ou de citoyenne canadienne depuis moins de dix ans; 2. être inscrite dans un programme de premier cycle ou d'études supérieures de l'École de travail social de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa; 3. faire preuve d'un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa; et 4. avoir au moins un enfant à charge.
- Bourse pour les personnes étudiantes autochtones à l'École de travail social
La personne candidate doit : 1. être citoyenne canadienne; 2. soumettre une preuve documentée de son identité autochtone, conformément aux exigences de la méthode administrative sur l'admissibilité des personnes étudiantes des Premières Nations, inuits et métis aux bourses et aux places réservées de l'Université d'Ottawa; 3. être inscrite à temps plein dans un programme de premier cycle ou d'études supérieures de l'École de travail social de la Faculté des sciences sociales à l'Université d'Ottawa; et 4. démontrer un intérêt pour l'avancement du travail social autochtone et des communautés autochtones.
- Bourse d'inclusion pour les personnes étudiantes à l'École de travail social
La personne candidate doit : 1. être citoyenne canadienne, résidente permanente, personne à statut protégé/réfugié ou étudiante internationale; 2. être inscrite à temps plein dans un programme de premier cycle ou d'études supérieures de l'École de travail social de la Faculté des sciences sociales à l'Université d'Ottawa; 3. faire preuve d'un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa; et 4. avoir été confrontée à des obstacles structurels en raison de sa culture, sa race, sa religion, ses

(in)capacités, son orientation sexuelle, son identité de genre ou autre.
Niveau de priorité*: 1
Attribué à : Personne directrice de l'École
Échéancier : Mars 2025 (et selon les dates de dépôt des bourses prévues)
Modification au programme? Non

Recommandation 6 (doctorat) : Finaliser la réflexion sur le doctorat en anglais

Réponse de l'unité :

Acceptée sans condition.

La formule du doctorat en anglais doit, en effet, être repensée afin d'assurer sa survie, mais aussi pour mieux intégrer la communauté étudiante anglophone comme indiqué dans le rapport. Rappelons également que les cours de doctorat en anglais au cours des deux dernières cohortes (2023-2024 et 2024-2025) ont été annulés, faute de candidatures admissibles suffisantes. Dans ce cadre, l'École de travail social a échangé avec l'Université Carleton au cours de la dernière année dans le but d'offrir un programme de doctorat en anglais conjoint. Néanmoins, en raison notamment de la différence de contenu entre les deux programmes, il a été décidé de ne pas créer de programme de doctorat en travail social conjointement avec notre université voisine.

Réponse du décanat :

La doyenne est à l'aise avec la recommandation; étant donné la décision de ne pas créer un programme conjoint avec Carleton, elle comprend très bien que la viabilité d'un programme de doctorat en anglais est loin d'être évidente, surtout étant donné que les équipes de recherche de l'École de travail social fonctionnent surtout en français et donc la formation (et le financement) qui est normalement offerte aux doctorants à travers leur implication dans les projets de recherche des professeurs n'est pas vraiment possible. Il y a d'autres programmes de doctorat en anglais ailleurs au Canada, et même dans la région.

Action à entreprendre pour la recommandation 6 :

Action 1
Description : Organiser au cours de l'année 2026, une demie journée pédagogique destinée à réfléchir sur les stratégies à adopter pour rendre le programme doctorat viable.
Niveau de priorité*: 2
Attribué à : Personne directrice de l'École et personne responsable des études supérieures
Échéancier : Septembre 2026
Modification au programme? Non